**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 60 (1972)

Heft: 2

Artikel: Vaud
Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-273027

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



VAUD

# Élections vaudoises au Conseil National

En écrivant nos premières impressions, dans «Femmes Suisses», au lendemain des dernières élections fédérales, nous disions qu'il serait intéressant de voir comment nos 16 conseillers nationaux avaient été élus et

seillers nationaux avaient été élus et comment se décomposaient les voix de nos 23 candidates malheureuses. Nous avons examiné ces résultates dans 14 communes importantes du canton, à savoir : Aigle, Bex, Ecublens, Lausanne, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Prilly, Pully, Renens, La Tour-depellz, Vevey, Yverdon. (Pour en examiner davantage — il y a 385 communes dans notre canton — il gul fallu une équipe de statisticiens et plusieurs mois de travail !)

La Chancellerie a aimablement four-

La Chancellerie a aimablement fourtous les renseignements de détail. Nous voulions savoir:

- Nous voulions savoir:

  1. le nombre de voix obtenu par le candidat dans son propre parti : a) sur les listes compactes; b) sur les listes modifiées;

  2. le nombre de voix obtenu par le même candidat sur les listes modifiées des autres partis;

  3. le nombre de voix obtenu sur les listes blanches.

(On remarquera que ces éléments ne sont pas calculés par les bureaux officiels sur le plan général du can-

Ces quatre chiffres (1 a) et b), 2 et ont été réduits en pourcentages pour pouvoir être comparés.

Pour limiter notre recherche, nous n'avons examiné que les résultats des élus et des candidates, soit 39 per-sonnes, alors qu'il y avait 129 candi-dats en tout\*

## Les élus des grandes constellations politiques doivent leur succès aux membres de leur parti

Une première constatation s'impose, quand on examine ces pourcentages: les candidats socialistes ou radicaux obtiennent, dans les 14 communes, 75% de leurs voix — et même, dans la plupart des cas le 80 ou 90 % — sur des listes de leur propre parti, listes compactes et modifiées.

listes compactes et modifiées. Font exception, chez les socialistes M. Baechtold, dans deux cas: Moudon (73 %) et à Pully (69 %), ainsi que Mme Ethenoz à Nyon (71 %), où elle est conseillère communale.

est conseillere communale.

Chez les radicaux, M. Chevallaz recueille dans six cas, moins de 75 %
des voix chez les siens, soit : à Montreux et Pully (72 %), à Bex, Lausanne
et Vevey (70 %) et à Ecublens (64 %); y
N. Debétaz, dans un seul cas : à Ecublens (74 %); enfin M. Cevey, dans la
ville où il est syndic : à Montreux
(53 %).

Parmi les candidates radicales, seule Parmi les candidates radicales, seule Mme Girard recueille dans trois communes moins de 75 % de ses voix dans les listes radicales : à Vevey (69 %), à Montreux (65 %) et à la Tour-de-Peilz (64 %), donc près de son domicile.

Les candidats de ces partis sont Les candidats de ces partis sont donc relativement peu soutenus par des électeurs d'un autre parti. Les exceptions les plus marquantes sont M. Cevey à Montreux: 35 % de voix sur des listes des autres partis et 12 % de voix sur des listes blanches; et Mme Girard à Montreux (22 %) et 13 %) et à la Tour-de-Peilz (22 % et 12 %). Dans l'un et l'autre cas, l'électeur a voulu rendre hommage à la valeur d'un candidat bien connu et habitant son cercle électoral.

# Dans les plus petits partis, les candidats obtiennent davantage de voix en dehors de leur parti

Un cas très frappant est celui de M. Forel (POP): dans les 14 communes étudiées, il obtient plus de 20 % de ses voix sur des listes non-popistes; dans 10 de ces communes, c'est même plus de 30 %, à Pully, c'est vêue. M. Muret, dans sept communes, obtient 20 à 30 % de voix sur des listes d'autres parties tes d'autres partis.

Les candidats PAI ont des résul-tats qui peuvent sembler plus extraor-dinaires encore: M. Teuscher, dans 13 communes, obtient plus de 20 % de ses voix dans les autres partis, dont 11 communes à plus de 40 % (cinq d'entre elles dépassant même le 50 %);

Mme Potterat: également 11 communes à plus de 20 %, dont cinq à plus de 40 %; Mme Romang: dans 10 communes, entre 20 et 40 %. Quelle conclusion tirer de ces résultats apparemment paradoxaux ? Serait-ce que le citadin, se sentant encore beaucoup d'attaches avec la terre, rajoute volontiers un agriculteur ou deux sur sa liste 2 sa liste?

sa liste?

Autre cas à signaler M. Breny, candidat inconnu et non vaudois, mais représentant un parti qu'on a voulus voutenir un peu, parce qu'il polarisait un mécontentement dont les causes sont bien connues ; il obtient, dans dix communes, de 20 à 30 % et dans une commune même 35 % de ses vois xur des listes qui portaient une en-tête autre que celle de l'Action nationale!

Les forts pourcentages de voix ob-

Les forts pourcentages de voix ob-tenues sur des listes blanches se retrouvent chez les mêmes candidats : M. Forel, M. Breny et les trois candi-

#### Listes blanches et candidates.

Listes blanches et candidates.

Il est certainement faux de prétendre (comme certains l'on fait) que les femmes déposent volontiers une liste manuscrite composée uniquement de noms féminins: nos candidates auraient recueilli davantage de sufffrages! Or, elles ont toutes moins de voix sur les listes blanches que les hommes de leur parti. Le pourcentage de voix obtenu dans ces listes est chez toutes, en général, inférieur à 10 %.

cnez toutes, en genéral, inférieur à 10 %.

Les exceptions ? Les deux candidates de l'Action nationale obtiennent 15 à 20 % de voix sur listes blanches, mais a-t-on vraiment voulu les favoriser, parce qu'elles étaient femmes ? Nous ne le pensons pas : elles étaient peu connues ; on a voulu favoriser leur part : ce résultat est dû d'une part à des citoyens xénophobes qui auront joint, sur une liste manuscrite, les quatre candidats de l'Action nationale et les quatre candidats du Parti républicain, d'autre part à des électeurs qui auront composé une liste panachée : Action nationale et partis traditionnels.

Les deux candidates PAI obtiennent

tionneis.
Les deux candidates PAI obtiennent aussi, assez souvent, de 20 à 30 % de leurs voix sur les listes blanches : mais les pourcentages qui concernent ce parti sont calculés sur des nombres absolus assez bas: on ne vote pas souvent PAI dans les villes, ou du moins la liste PAI compacte; par contre, on rajoute quelquefois un ou deux noms de cette liste sur d'autres listes ou sur une liste blanche.

#### Les candidates ont-elles été cumulées ou biffées ?

ou biffées?

Voilà un phénomène qu'il est très difficile, même impossible, de mesurer. En étudiant de près les proportions de voix obtenues dans le propre parti, sur les listes compactes d'une part et modifiées d'autre part, on constate une différence très nette entre candidats et candidates : cette différence est très marquée dans les partis socialistes et radical : le candidata stoujours 5 à 10 % de voix de plus sur des listes modifiées que les candidates. Donc on cumule davantage des ténors de ces partis ou l'on... biffe davantage les candidates? (Allez savoir i) (Une liste modifiée comprend forcément quelques noms biffés, pour pouvoir en rajouter d'autres, par cumul ou panachage).

Dans les autres partis, la différence, un peu moins apparente, existe encommissible partitions de mesure de comparation de la comparation de la comparation de compara

Dans les autres partis, la dinference, un peu moins apparente, existe encore, mais elle comporte quelques exceptions, les candidates ayant, dans quelques communes, tout à coup, plus de voix sur les listes modifiées que leurs co-listiers.

leurs co-listiers.

L'Action nationale échappe à cette remarque: les deux candidates ont des pourcentages assez semblables à ceux de M. Breny. (N'oublions pas que cette liste de quatre noms seulement permettait le cumul de tous les noms!)

# Quelle proportion ces 14 communes urbaines représentent-elles par rapport aux résultats du canton?

Les candidats du POP obtennent de 66 à 73 % de leurs voix dans ces quatorze communes. Ceux des **démocrates-chrétiens** : 65 à 69 %.

Les **Indépendants**: 65 à 67 %. Les **socialistes**: 58 à 64 %. Les **radicaux**: 44 à 53 % (donc une moitié de l'électorat radical se trouve la campagne). Les **libéraux**: 42 à 57 %,

moitié de l'électorat radical se trouve à la campagne).

Les Ilbéraux: 42 à 57 %, encore faut-il faire remarquer que le 42 % est celui de M. Thévoz, pour qui il est normal d'obtenir ses voix surtout à la campagne. Les autres candidats libéraux obtiennent plus de 52 % de leurs voix dans les villes.

Les candidats de l'Action nationale ne recueillent que 40 à 44 % de leurs voix dans les grands centres. Voilà un phénomène intéressant à signaler : ce ne sont pas seulement les citadins de milieux modestes, génés par leurs concurrents étrangers, sur le marché du travail, qui votent pour ce parti ! Quant aux trois candidats du parti des leurs voix en ville. Ce qui est parfaitement normal, les trois quarts de leurs électeurs se situant dans les régions rurales; c'est pourquoi, il ne fallait pas accorder trop d'importance aux résultats signalés plus haut et concernant ce parti.

L'enquéte n'a porté donc que sur nant ce parti.

nant ce parti.
L'enquête n'a porté donc que sur
14 communes, elle n'en reste pas
moins valable, puisque ces 14 communes représentent (sauf pour le parti des PAI), en général, plus de la moitié des voix.

#### Remarques finales

Remarques finales

Les pourcentages obtenus dans cette étude ne peuvent être interprétés d'une manière toute mathématique, il faut en effet prendre quelques précaution : on ne peut comparer les candidats entre eux — s'ils ne sont pas du même parli — qu'en tenant compte de tout un contexte différent pour chaque groupement politique.

Souhaitons, pour terminer, que les femmes qui représentent une grande fraction du corps électoral, aient une influence déterminante, une prochaine fois, et que les candidats vaudoises passent le cap de l'élection ; il faut que d'ici là ces candidates se fassent connaître et apprécier à leur juste valeur.

#### S. Chapuis-Bischof.

Nous ne pouvons publier ici, faute de place, les tableaux qui en ont été faits; mais celui que cela intéresse peut se les procurer chez l'auteur de l'article ou à la rédaction.

# Au Lyceum-Club

Le comité du groupe vaudois du Lyceum-Club a été constitué comme suit pour l'année 1972 :

Présidente, Simone Jac bois; vice-présidente, Idelette secrétaire, Einoël Rey; secr sımone Jaccottet-Du-bois; vice-présidente, Idelette Schwarz; secrétaire, Einoël Rey; secrétaire ad-jointe, Lise Fink; trésorière, Lucette Urwyler; trésorière adjointe, Colette Rostan; membres assesseurs: Ma-riette van Muyden, Marguerite Moggi, Juliette Nobs-Guerry, rédactrice du Bulletin. Jaccottet-Du

#### DANS LES SECTIONS

Lettres: Mireille Kuttel, prés. : Maria Menzel, vice-prés.

Musique: Annette Faesi, prés.; Ed-mée Girardet, vice-prés.

Beaux-Arts: Mireille Monod, prés.; Lilianne Sommer, vice-prés.

Dramatique : Renée Lasserre, prés.
Sociale : Marguerite Kaesermann,
prés. ; Yvonne Vuillemin et Nelly De-volz, vice-prés.

#### MEMENTO

- Lyceum-Club, 15, rue de Bourg 25 février, 20 h. 30: Causerle d'Anne-Marie Redard sur «Humour, hu-mour, quand tu nous tiens !... ».
- mour, quand ut nous tiens!...».

  mars, 18 h. 15: Récital-conférence
  sur Claude Debussy, sa vie, son
  œuvre, interprété et commenté par
  Lilian Karl, pianiste et illustré par
  diapositifs.
- 10 mars. 17 h.: Causerie de Mile Doleyres, professeur, sur Aurèle ».
- mars, 17 h.: Conférence de René de Vrieze: « Mireille et la leçon mistralienne ».

GENÈVE

# Activité de l'Association des femmes universitaires

L'association comprend 160 membres ordinaires et 6 membres associés. Son activité (période du 20 octobre 1970 au 19 octobre 1971) a été ré-jouissante. Ont été notamment organisées :

ides: « conférences sur « L'éducation pour demain », « Les Indiens de la Colombie britannique », les Archives cantonales (avec visite), « Les langue comme moyen de transfert de connaissances », « Les votations des 5 et 6 juin », « L'Institut Battelle » avec visite).

Battelle » avec visite).

Une délégation a pris part au 17e Congrès Triennal de la Fédération des Femmes universitaires qui a eu lieu à Philadelphie (Etats-Unis), du 10 au 16 août. Trente-huit pays étaient représentés.

L'Association a participé à une mission du Grand Conseil sur la situation de la femme naturalisée genevoise.

De nombreuses autres activités, que De nombreuses autres activités, que nous ne pouvons pas toutes rappeler ici, se sont déroulées pendant la même période, à la fin de laquelle, à l'assemblée générale du 19 octobre 1971, le comité a été élu comme suit, pour une période de trois ans : Hélène Frumkin-Bonvallat, lic. ès sc. comm., présidente ; Elisabeth Habeger, dipl. pharm., vice-présidente ; Paulette Gaudin, lic. ès sc. biol., tré-

sorière; Norah M. Lenoir, M.A., membre du Comité central; Anne-Marie Du Bols, Dr ès sc. biol., (membre de la Commission des bourses); Marguerite Buchel-Schallgruber, Dr ès sc. écon., nouveau membre; Françoise Gaud, lic. ès lettres, nouveau membre; Yvonne Laeseke, lic. ès sc. écon. et lic. math.; Hélène de Montmollin, lic. ès lettres, lic. ès théol.

#### A VOIR

#### **TOILES LUMINEUSES**

TOILES LUMINEUSES

La Société mutuelle aristique, à Genève, nous présente dans sa petite galerie de la rue Micheli-du-Crest 12, Mme Yvonne Oltramare, artiste bien connue à Genève, où elle a déjà exposé dans plusieurs salles importantes. Yvonne Oltramare, nous convie, du 5 au 26 février, devant quelques toiles et nous incite à de nouvelles réflexions, quant à son art et à sa palette, évadée des chemins battus, mais tidèle et sensible aux sujets méridionaux. Nous voilà dans une franche gaieté, par les couleurs et leurs harmonies. Gale, cette exposition l'est i lumineuses, ses aquarelles, rapidemonies. Gale, cette exposition i lest; lumineuses, ses aquarelles, rapide-ment enlevées, de tons purs, touche large et claire; vision, nous en som-mes persuadés, qui reflète l'évolution du beau talent de l'artiste. Renée Gaillard.

## FRIBOURG

#### AVEC L'UNION DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS FÉMININES FRIBOURGEOISES

ET ASSOCIATIONS FEMININES FRIBOURGEOISES

L'USAFF (pour la désigner sous son sigle) a tenu en ce début de février son assemblée générale, sous la présidence de Mme M.-Th. Menoud.
Fondée en 1956 — en vue de la représentation du canton de Fribourg à la SAFFA 58 — l'USAFF a rendu d'éminents services en participant à différentes actions et, surtout en servant de liaison entre les différentes sociétés et associations féminines du canton sans distinction de religion de classe ou de langue.
Une quarantaine de personnes étaient présentes et ont écouté avec beaucoup d'attention le rapport de la présidente. Une discussion fort nourrie eut lieu à la lecture des statuts car, l'USAFF a l'intention de se «moderniser» afin d'être, d'une façon encore plus concrète, un véritable centre de liaison au service de la femme.
Grâce aux indications données par les membres — et non-membres présents — les statuts seront complétés et envoyés à toutes les sections avant d'être approuvés.
Un nouveau comité provisoire (nommé pour un an) a été élu. En font partier is Bluette Nordmann, Marg. Probst, Gaby Verdon, Marg. Ceppi, Jacqueline Esseiva, Maeriswyl, Weinberger et Laederach qui assumeront la lourde tâche de la réorganisation de l'USAFF.

Mme Marie-Thérèse Menoud, à qui nous devons la création de cette

Mme Marie-Thérèse Menoud, à qui mme marie-inerese menoud, a qui nous devons la création de cette union des sociétés, et qui quitte son poste de présidente après quinze ans d'activité a été remerciée avec chaleur par Mile Probst, vice-présidente, et abondamment fleurie. A l'unanimité, elle fut nommée présidente d'honneur elle fut nommée présidente d'honneur pour tous les services rendus. Grâce à son entregent, son exquise polltesse et sa patience jamais en défaut, Mme Menoud a droit non seulement aux félicitations de l'assemblée mais à la reconnaissance des femmes de tout le canton. C'est ce que devait préciser Mme Bluette Nordmann en lui rendant hommade. hommage.

G. Verdon.

## A L'UNIVERSITÉ

Sur 3294 étudiants immatriculés et auditeurs réguliers, 933 (28,33 %) ont participé à l'élection des quatre étudiants qui siègeront au Sénat de l'Université, un par faculté. Parmi eux, nous avons le plaisir de signaler Mile Elisabeth Helbling, de la Falculté des lettres.

NEUCHATEL

#### UN SERVICE DE CONSULTATIONS CONJUGALES

Sous la présidence de M. M. Marthaler, une commission de l'Office social neuchatelois étudiait la possibilité de créer un service de consultation conjugale. Depuis le 20 janvier c'est chose faite. Neuchâtel bénéficie donc de cette œuvre qui a déjà fait ses preuves dans d'autres cantons. Lors de la cérémonie d'inauguration le Dr Maurice Genton, directeur du Centre médico-social de « Pro Familia » à Lausanne, parla d'une expérience de plusieurs annnées en conseils conjugaux. Par les exemples choisis parmi les plus caractéristiques et par l'étude des incidences des profondes mutations de la société contemporaine sur la vie conjugale, l'orateur a mis en évidence la nécessité permanente de l'institution du mariage en dépit de ses détracteurs.

teur a mis en évidence la nécessité permanente de l'institution du mariage en dépit de ses détracteurs.

Si l'homme de la rue a une opinion assez pessimiste quant à l'avenir du mariage, des enquêtes menées à l'étranger ont révélé que la grande majorité des adolescents se déclarent en faveur de la monogamie et du mariage à 25 ans. Le Dr Genton termina ac conférence par la présentation des entretiens souvent délicats avec les couples en difficulté.

Cette information se termina par l'exposé du Dr P.-F. de Quervain, médiccin-chef adjoint du Centre psychosocial neuchâtelois, qui assume la direction technique du nouveau service, assisté de Mmes Jeanneret et Jeannet, toutes deux conseillères.

Le service de consultations conjugales de Neuchâtel est situé au n° 3 du faubourg du Lac, alors que celui de La Chaux-de-Fonds occupe le No 11 bis de la rue de la Serre.

#### **NOUS AVONS MANQUÉ D'EXACTITUDE**

Dans notre numéro de janvier nous relations que, dans une de ses récentes sessions le Grand Conseil s'était préoccupé du recouvrement des pensions d'entretien. Précisons que, contrairement à ce que nous écrivions, le Grand Conseil n'a rien décrété mais qu'il n'a faît qu'enregistrer un projet de décret, lequel a été commué en motion à la demande des signataires. Pour mettre toutes choses au point, signalons que notre correspondante neuchâteloise n'est pour rien dans cette confusion.

La suite de nos informations roman-des en page 4.